

Attestation d'adhésion, de déclaration et de paiement

ESR, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics dans le cadre de la réglementation sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)* et sur les déchets diffus spécifiques (DDS)**,

atteste que depuis le 14.02.2014.
la société **AMI2S**, SIREN 412157166,
sise 12 TER RUE DE CHAMBOURCY
13 BIS avenue de la maladrerie
78300 POISSY

- est adhérente d'ESR sous le N° de compte 1051144 en qualité de Producteur de :
 - EEE ménagers**, sous le N° de contrat [sans objet]
 - Lampes**, sous le N° de contrat [sans objet]
 - ▶ **EEE professionnels**, sous le N° de contrat 45002765, pour les catégories d'équipements suivantes :
 - Catégorie 1 Gros équipements professionnels
 - Catégorie 2 Petits équipements professionnels
 - Catégorie 5 Matériels d'éclairage professionnels
 - Catégorie 6 Outils électriques et électroniques professionnels
 - Catégorie 8 Dispositifs médicaux professionnels
 - ▶ Catégorie 9 Instruments de surveillance et contrôle professionnels
 - Catégorie 10 Distributeurs automatiques professionnels

Petits appareils extincteurs, sous le N° de contrat [sans objet];

- a transmis l'ensemble de ses déclarations de mises sur le marché ;
- a procédé au versement des contributions correspondantes.

Dans le cadre de son adhésion, la société participe, au prorata des mises sur le marché des équipements précisés ci-dessus qu'elle déclare à ESR, au financement de l'enlèvement et du traitement des DEEE ménagers, des Lampes, des DEEE professionnels et/ou des Petits appareils extincteurs collectés séparément sur le territoire national (France métropolitaine + DROM/COM concernés).

Fait à La Défense, 07/02/2019



Christian BRABANT
Directeur général

* articles R543-172 à R543-206-4 du Code de l'environnement

** articles R543-228 à R543-239 du Code de l'environnement